

SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| QUATRE PARTENAIRES ASSOCIES, AFNOR CERTIFICATION, CNPP, GIMALARME ET CNMIS SAS INTENSIFIENT LEUR DEMARCHE FEDERATRICE POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT DE LA CERTIFICATION NF & A2P..... | p. 2 |
| NF & A2P : UNE CERTIFICATION POUR GARANTIR LA FIABILITE DES MATERIELS ELECTRONIQUES DE SECURITE CONTRE L'INTRUSION ET LE VOL..... | p. 3 |
| NF & A2P : UNE CERTIFICATION INCONTOURNABLE POUR LE CLIENT COMME POUR L'INSTALLATEUR..... | p. 5 |
| NF & A2P EN CHIFFRES..... | p. 6 |
| TEMOIGNAGES DE FABRICANTS MEMBRES DU GIMALARME QUI SE SONT ENGAGES DANS LA DEMARCHE NF & A2P | p.8 |
| PRESENTATION DES QUATRE PARTENAIRES..... | p.10 |

QUATRE PARTENAIRES ASSOCIES, AFNOR CERTIFICATION, CNPP, GIMALARME ET CNMIS SAS, INTENSIFIENT LEUR DEMARCHE FEDERATRICE POUR ASSURER LE DEVELOPPEMENT DE LA CERTIFICATION NF & A2P

Qu'est-ce que la certification NF & A2P ?

La certification NF & A2P est née de l'association de deux marques de qualité :

- ⇒ **la marque NF**, connue du plus grand nombre, délivrée par **AFNOR CERTIFICATION** et son réseau
- ⇒ **la marque A2P**, reconnue par la profession de l'assurance et les professionnels de la sécurité, délivrée par le **CNPP**

Ce processus de certification, engagé dès le début de janvier 2001, concerne l'ensemble des équipements de détection d'intrusion filaire et radio.

L'objectif de la certification NF & A2P est double : d'une part, elle garantit au client qu'il achète ou qu'il fait installer un équipement fiable et adapté à son besoin ; d'autre part, elle aide l'installateur dans le choix du meilleur équipement.

Un engagement commun

L'association de ces deux marques crédibles répond à la demande des fabricants regroupés au sein du **GIMALARME**, et a conduit à une certification **indépendante et reconnue**, signature incontournable de tout matériel fiable et sûr.

Afin de simplifier la démarche des fabricants qui sollicitent la certification NF & A2P, sa gestion a été confiée à un interlocuteur unique : le **CNMIS SAS**.

Cette **certification par tierce partie** confère une **crédibilité totale** aux performances des produits concernés.

Elle porte sur une évaluation complète de la conformité aux normes fonctionnelles existantes garantissant un fonctionnement efficace du matériel.

Une complémentarité nécessaire à la certification NF & A2P

90 % des matériels d'intrusion sont installés par des professionnels. Il est donc important que les services d'installation de ces matériels soient à la hauteur de la qualité des produits à installer.

C'est pourquoi, à la demande des organisations professionnelles concernées, les certificateurs ont développé une certification NF Service – APSAD, pour les installateurs, en s'appuyant également sur le CNMIS SAS.

NF & A2P : UNE CERTIFICATION POUR GARANTIR LA FIABILITÉ DES MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES DE SÉCURITÉ CONTRE L'INTRUSION ET LE VOL

Le champ d'application de la certification NF & A2P s'applique à l'ensemble des matériels de sécurité électronique hors incendie :

- Alarme intrusion (centrales d'alarme, transmetteurs, détecteurs)
- Contrôle d'accès (lecteurs, contrôleurs, systèmes)
- Vidéosurveillance (caméras, moniteurs, systèmes)

Pour les deux dernières familles, le processus est en cours

NF & A2P implique que les matériels répondent à des normes (françaises ou européennes transposées) ou à des référentiels techniques spécifiés qui définissent en particulier leur aptitude à l'emploi.

Selon leur destination (habitation, entreprise, commerce, etc...) et l'importance des valeurs à protéger, les matériels certifiés NF & A2P sont adaptés au niveau de risque identifié. Leur niveau de protection est représenté par des boucliers (cf. illustration).

MATERIELS DE SECURITE ELECTRONIQUES : DÉTECTION D'INTRUSION



Type 1

Type 2

Type 3



Du niveau le moins élevé (type 1) au niveau le plus élevé (type 3)

A chaque niveau de risque un matériel adapté



1 bouclier :

Matériels destinés à être utilisés dans des habitations difficilement accessibles
(ex: appartements en étage et/ou sans objet de valeur particulière)



2 boucliers :

Matériels destinés à être utilisés dans des petits commerces, des habitations facilement accessibles (maison individuelle, appartement en rez-de-chaussée) et/ou avec des valeurs pouvant être convoitées



3 boucliers :

Matériels destinés à être utilisés dans tous les types de bâtiments contenant des objets de forte valeur (bijouterie, commerces, habitation, industrie...)

Les familles de produits certifiés NF & A2P :

- Les centrales
- Les transmetteurs téléphoniques
- Les détecteurs périmétriques
- Les détecteurs volumétriques
- Les alarmes sonores
- Les alarmes lumineuses
- Les contrôleurs enregistreurs
- Les produits périphériques

Comment reconnaître les produits et se les procurer ?

Des produits marqués

Chaque matériel certifié doit impérativement porter le logo NF & A2P de façon apparente et comporter les informations minimales qui garantissent sa traçabilité (constructeur, modèle, site de production, etc.).

La liste complète des produits certifiés NF & A2P et de leurs fabricants est disponible sur www.cnpp.com.

Pour en savoir plus consultez les sites internet d'AFNOR CERTIFICATION, du CNPP du GIMALARME, et du CNMIS SAS.

www.marque-nf.com, www.cnmis.org, www.cnpp.com, www.gimalarme.fr

NF & A2P : UNE CERTIFICATION INCONTOURNABLE POUR LE CLIENT COMME POUR L'INSTALLATEUR

1. Une certification reconnue par les professionnels de la sécurité et de l'assurance :

Fruit d'une réflexion commune, NF & A2P associe l'ensemble des professionnels de la sécurité (constructeurs, installateurs, prestataires de services), des utilisateurs (administration, grands comptes, associations), des prescripteurs (assurance, bureaux d'études), et des organismes de certification et d'évaluation (certificateurs, laboratoires d'essais, organismes d'inspection);

NF & A2P est reconnue par tous comme **une référence incontournable**.

2. Des matériels fiables, sûrs et efficaces :

NF & A2P est avant tout un symbole de confiance qui garantit un niveau de sécurité maximal. C'est aussi l'assurance d'une simplicité et d'une sécurité d'usage pour l'utilisateur, la sécurité électrique faisant également l'objet de vérifications.

3. Une composante essentielle de la qualité de réalisation de l'installation :

La certification NF & A2P est un élément fondamental de **la qualité de réalisation de l'installation** apporté à l'utilisateur, professionnel ou particulier.

Le choix d'un matériel certifié NF & A2P laisse l'installateur professionnel libre de personnaliser son offre.

4. Une aide au choix et à la recommandation d'une installation :

Parmi la diversité de matériels présents sur le marché, NF & A2P est **une aide au choix** en toute connaissance de cause.

L'analyse du niveau de risque et le choix du moyen de protection adapté suscitent de nombreuses interrogations chez l'installateur professionnel comme chez l'utilisateur. **NF & A2P apporte une réponse simple à des questions souvent complexes**. Le rapport qualité/prix est aussi un critère essentiel dans la phase de préconisation comme dans l'acte d'achat.

Pour l'installateur professionnel et plus globalement les prescripteurs, choisir un matériel certifié évite une recherche fastidieuse : **les caractéristiques des matériels sont clairement affichées** et cela permet d'apporter au client un conseil clair et avisé.

5. Une réponse garantie :

La certification NF & A2P garantit que les caractéristiques annoncées du produit sont bien respectées : les fonctionnalités des matériels sont régulièrement contrôlées par l'industriel lui-même et par un laboratoire d'essais indépendant et que des contrôles périodiques de la production sont effectués par des organismes tierce partie, dont notamment le CNPP.

NF & A2P EN CHIFFRES

Etat de la certification en août 2003 :

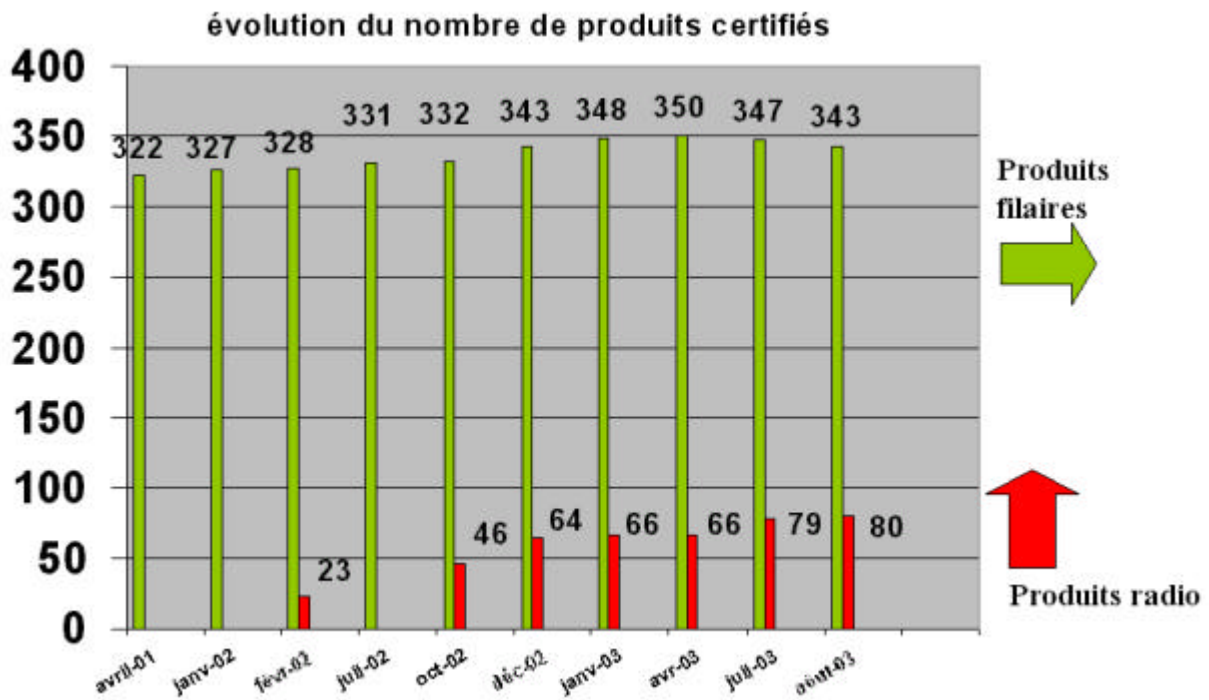
- Nombre de titulaires* : 25 dont 15 fabricants étrangers
- Nombre de titulaires* en cours de certification : 7
- Nombre de marques commerciales : 37
- Nombre de produits certifiés NF & A2P : 423
 - 9,5 % des produits certifiés sont de Type 1
 - 45,5 % des produits certifiés sont de Type 2
 - 45 % des produits certifiés sont de Type 3
- répartition par technologie:
 - 343 Produits « FILAIRES »
 - 80 Produits « RADIO » dont
 - 10 Produits « MIXTES »
- 60 % des 423 produits certifiés (dont 47 centrales d'alarme) sont fabriqués par des membres du GIMALARME
- 70 % des systèmes radio (centrales et périphériques associés) certifiés proviennent de membres du GIMALARME

Les évolutions depuis le 1^{er} janvier 2001

- Extension effective du champ d'application de la certification NF & A2P aux matériels de technologie radio
- 37 marques commerciales bénéficient de la certification NF & A2P
- Une augmentation de 30% du nombre de produits certifiés NF & A2P entre 2002 et 2001 et une prévision de + 35% pour 2003
- Une campagne de promotion destinée à expliquer la certification NF & A2P aux utilisateurs et aux partenaires du marché

*Titulaires : les bénéficiaires de la certification et du droit d'usage des marques NF et A2P.

Certification NF & A2P
 Nombre de produits certifiés



PRODUITS CERTIFIES

| NOMBRE TOTAL | FILAIRE | RADIO | TOTAL |
|--------------|---------|-------|-------|
| 423 | 343 | 80 | 423 |

| TYPES DE PRODUITS | FILAIRE | RADIO | TOTAL |
|-----------------------------------|------------|-----------|------------|
| centrale d'alarme | 33 | 14 | 47 |
| centrale d'alarme + TT | 16 | 10 | 26 |
| détecteur ouverture de contact | 67 | 9 | 76 |
| détecteur hyperfréquence | 3 | | 3 |
| détecteur infrarouge passif | 87 | 7 | 94 |
| détecteur sismique | 12 | | 12 |
| détecteur bivolumétrique | 48 | | 48 |
| dispositif d'alarme sonore | 52 | 17 | 69 |
| transmetteur téléphonique | 11 | 2 | 13 |
| contrôleur enregistreur | 3 | | 3 |
| boîte de dérivation | 7 | | 7 |
| détecteur de chocs et d'ouverture | 4 | | 4 |
| clavier | | 9 | 9 |
| télécommande | | 12 | 12 |
| | 343 | 80 | 423 |

Membres du GIMALARME, ils se sont engagés dans le processus de certification NF & A2P et vous font part de leurs témoignages ...

Engagement collectif

« Les échanges d'idées entre constructeurs effectués dans le cadre de l'élaboration des référentiels techniques ont pour objectif de faire évoluer la profession, dans une optique d'harmonisation et d'exigence élevée. Ils s'inscrivent comme le démontre la création de la certification NF & A2P dans une démarche de progrès »

" C'est une réponse collective de qualité qui répond aux besoins du marché "



Qualité des produits

« La certification NF & A2P situe d'emblée le produit à un certain niveau de qualité adapté au besoin de sécurité :
c'est du NF ... , c'est du A2P ... »

« une marque commerciale moins connue en tire un bénéfice certain en terme de notoriété »

« Le passage par des tests en laboratoire apporte de la crédibilité en ce qui concerne les performances techniques et fonctionnelles »

« C'est un repère pour le client »



Partenaires

" Par rapport aux années précédentes le partenariat entre les différents acteurs de la filière, y compris les installateurs, se concrétise et permet d'instaurer une autre logique de travail dans laquelle s'inscrit la certification NF & A2P "

" Grâce à l'attestation de conformité NF & A2P les installateurs sont véritablement en mesure de valoriser leur prestation "



**Membres du GIMALARME,
ils se sont engagés dans le processus de certification NF & A2P
et vous font part de leurs témoignages ...**

Image de l'entreprise

« Le travail commun engagé sur les référentiels démontre le souci permanent d'apporter le maximum de satisfaction au client »

« L'engagement dans un processus de certification met l'entreprise dans le devoir d'avoir une maîtrise et une surveillance industrielle, ainsi qu'une organisation rigoureuse de sa production.

Elle renforce son image de qualité globale »



Couverture des produits

« Depuis que la certification NF & A2P existe mes produits radio avec agrément assurance migrent vers elle »



« Je fabrique des produits pour le contrôle d'accès et j'attends avec impatience l'élargissement du champ d'application NF & A2P au contrôle d'accès »

Obstacles et attentes

« Un élargissement de la reconnaissance de la certification NF & A2P au niveau européen est très attendu. Il contribuerait vivement à son essor »

« Le coût encore élevé de la certification engendre néanmoins quelques freins à son développement »

« A quand la reconnaissance de la NF & A2P comme outils de vente à l'export ? »





AFNOR CERTIFICATION

Organisme certificateur, filiale du groupe AFNOR, AFNOR CERTIFICATION SA est le leader, en France, en certification de produits industriels et de grande consommation. La **marque NF** est délivrée à plus de 5200 titulaires pour environ 250 applications différentes, 1/3 des entreprises bénéficiant de la marque NF sont étrangères. Il développe aussi la certification de produits écologiques avec la marque **NF Environnement** et l'**écolabel** européen et délivre l'attestation de conformité aux directives européennes avec le **marquage CE**.

Parallèlement à la certification de produit, AFNOR CERTIFICATION développe la marque **NF Service** qui assure de façon impartiale la qualité, la sécurité, la fiabilité et les performances d'un service. Elle atteste que les entreprises prestataires tiennent des engagements de services au regard des attentes des clients et en étant conformes à des caractéristiques définies dans des normes de service françaises ou européennes. La marque NF Service compte aujourd'hui plus de 900 sites certifiés dans 18 secteurs d'activités.

Le succès grandissant de la marque NF a conduit AFNOR CERTIFICATION à s'entourer d'un réseau d'organismes compétents et spécialisés, afin de démultiplier son action de certification. Ces organismes mènent des inspections, réalisent des essais et des audits pour l'attribution de la marque NF. Ils peuvent également instruire les demandes de certification et gérer les applications.

Aussi, dans le domaine de la sécurité contre l'intrusion et le vol, AFNOR CERTIFICATION mandate, le CNMIS SAS pour la gestion du processus de certification commun NF & A2P relative à la certification de matériels de sécurité électroniques contre l'intrusion, le CNPP réalisant les essais et les audits de sites de production.

Offrir une large gamme de certifications, mettre en œuvre les processus de certification correspondants et développer de nouvelles certifications adaptées à la nature des marchés et aux attentes des clients tels sont les missions d'AFNOR CERTIFICATION.

Contact presse :
Sandrine Tranchard
T : 01 41 62 82 62
Fax : 01 49 17 92 18
presse@afnor.fr

Le CNPP en bref ...



Le CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques, a pour vocation de développer, diffuser et évaluer les connaissances et savoir-faire en sécurité des personnes, du patrimoine matériel et immatériel et de l'environnement, dans toutes les activités et tous les milieux. Ses compétences s'exercent plus particulièrement dans les domaines de la gestion des risques, de la qualité et de la sécurité générale, de l'incendie, de l'environnement, des risques naturels et technologiques, de la malveillance, de la sûreté d'entreprise et de la sûreté urbaine, de la sécurité et santé au travail.

Ses activités s'organisent autour de 6 métiers :

Etudes & Recherches : études, expérimentations, normalisation.

Evaluation Technique : laboratoires d'essais*, laboratoires d'analyses, expertises, audits d'entreprises, évaluation de personnes.

Certification : organisme certificateur* (A2P, APSAD, EEA), laboratoires d'essais** (A2P, NF), inspections et audits techniques (NF, A2P, APSAD).

Formation initiale et continue: l'Institut national privé d'électronique de sécurité (INES) forme des techniciens supérieurs en électronique de sécurité (titre homologué par l'Etat au niveau III). En formation continue, plus de 170 stages dont 46 formations qualifiantes pour les décideurs, ingénieurs, techniciens et agents de sécurité sont proposés.

Audit et conseil : Identification, évaluation et traitement des risques, organisation de la sécurité et assistance à la maîtrise d'ouvrage, assistance technique à la mise en œuvre des technologies de sécurité.

Information: presse professionnelle (« Face au Risque », « Technologies – Face au Risque », « L'Expert »), livres, référentiels APSAD, vidéos, publications électroniques, service documentaire, journées d'étude).

**CNPP-Cert. est accrédité COFRAC pour la certification A2P de produits (portée communiquée sur demande)*

*** Plusieurs laboratoires sont accrédités COFRAC (portée communiquée sur demande)*

Le CNPP gère par ailleurs le pôle européen de sécurité CNPP-Vernon : un site de 240 ha, plus de 20 salles de formation, une aire d'exercices de 22 000 m², 10 bâtiments d'exercices, un auditorium de 180 places.

Le CNPP, c'est également :

250 salariés (équivalent plein temps) ;

9 implantations (Bordeaux, Lille, Lyon, Mulhouse, Paris, Saint-Nazaire, Toulon, Toulouse, Vernon)

Des activités internationales : implication dans les instances européennes, accords de coopération, participation à des réseaux internationaux. Par ailleurs, des centres agréés dans les DOM-TOM et à l'étranger diffusent certains produits et services du CNPP.

Le CNPP est structuré de la façon suivante :

L'association Loi 1901: créée en 1956 et reconnue d'utilité publique en 1961, regroupe les activités institutionnelles d'intérêt général,

La filiale "CNPP Entreprise" regroupe les prestations de services aux entreprises et collectivités, (formation continue, laboratoires d'essais, inspection, audit et conseil, information, hôtellerie et restauration)



Plate-forme d'information, de rencontre, de dialogue, de réflexion et d'actions collectives, le GIMALARME crée un environnement favorable au développement du marché des fabricants de matériels électroniques de sécurité.

Le GIMALARME, membre de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication) est le Syndicat Professionnel qui réunit les fabricants de matériels électroniques de sécurité. Il couvre à la fois les activités de **détection d'intrusion, de télésurveillance et de sécurité** au sens le plus large, incluant notamment **la gestion d'accès, la surveillance télévision en circuit fermé, la sécurité électronique des transports de fonds.**

Le groupement rassemble les principaux constructeurs européens présents en France. Il représente 66 % du marché national de la détection d'intrusion et réalise un chiffre d'affaires de 96 millions d'euros dans ce secteur.

Les principales missions du GIMALARME sont de mettre sur le marché des produits irréprochables et correctement installés, d'œuvrer dans un cadre réglementaire souple et efficace, et de communiquer très largement sur l'aspect incontournable que revêt la protection des biens et des personnes.

Une commission « Technique » et une commission « Marché » travaillent conjointement et de manière très active pour assurer le développement du marché de la sécurité électronique en proposant des produits et des marques de qualité, en particulier les marques associées NF & A2P.

Par ailleurs, le GIMALARME participe très activement aux travaux des organismes rassemblant les acteurs de la Sécurité, tant au niveau français qu'au niveau européen. La volonté du GIMALARME est d'aller vers plus d'harmonisation et de reconnaissance mutuelle dans le domaine des essais et de la certification.

17 rue Hamelin
75016 Paris

tél : 01 45 05 70 82
gimalarme@gimalarme.fr



CNMIS

Le CNMIS Association fondé, il y a bientôt 50 ans, a eu d'emblée pour mission de gérer les certifications de conformité aux normes françaises des produits et matériels de sécurité incendie (extincteurs, détection incendie...).

Ces certifications couvrent aujourd'hui – sous marque NF- la quasi-totalité des produits et matériels de sécurité incendie, y compris les véhicules et matériels d'intervention utilisés par les Sapeurs-Pompiers.

L'activité du CNMIS gestionnaire de certifications de « produits » sous mandat d'AFNOR (marque NF) et également de « services » pour le compte du CNPP (marque APSAD) a été filialisée début 2000 dans une société le CNMIS SAS.

Suite à un accord entre le GIMALARME, AFNOR CERTIFICATION et le CNPP, les activités du CNMIS SAS ont été étendues courant 2001 respectivement, en tant qu'Organisme mandaté et Secrétariat technique, à la gestion du processus de certification commun NF & A2P relatif aux matériels de sécurité électroniques contre l'intrusion.

16 av Hoche
75008 PARIS

tel 01 53 89 00 40
fax 01 45 63 40 63
cnmis@cnmis.org
<http://www.cnmis.org>